

**ÉMISSION OBLIGATAIRE ORDINAIRE PAR PLACEMENT
PRIVÉ DE LA SOCIÉTÉ LABELVIE D'UN MONTANT DE
CINQ CENTS MILLIONS DE DIRHAMS
(500.000.000 MAD)**

La société LabelVie a réalisé une émission obligataire ordinaire par placement privé pour un montant global de 500.000.000 MAD, auprès d'investisseurs qualifiés. Cette opération a fait l'objet de l'accord de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

Pour rappel, l'opération a été structurée comme suit :

- **Une tranche A à taux révisable remboursable in fine** : Cette tranche, négociable de gré à gré, sera remboursable in fine à l'issue d'une période de 5 ans et porte sur un montant de cent dix millions (110.000.000) de dirhams avec une valeur nominale de cent mille (100.000) dirhams par obligation.
- **Une tranche B à taux fixe remboursable in fine** : Cette tranche, négociable de gré à gré, sera remboursable in fine à l'issue d'une période de 5 ans et porte sur un montant de soixante-dix millions (70.000.000) de dirhams avec une valeur nominale de cent mille (100.000) dirhams par obligation.
- **Une tranche C à taux révisable amortissable** : Cette tranche, négociable de gré à gré, sera remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 7 ans et porte sur un montant de deux cent soixante-dix millions (270.000.000) de dirhams avec une valeur nominale de cent mille (100.000) dirhams par obligation.
- **Une tranche D à taux fixe amortissable** : Cette tranche, négociable de gré à gré, sera remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 7 ans et porte sur un montant de cinquante millions (50.000.000) de dirhams avec une valeur nominale de cent mille (100.000) dirhams par obligation.

L'objectif de cette émission obligataire est de permettre à la société LabelVie S.A de financer son plan de développement, de diversifier ses sources de financement, tout en optimisant leurs coûts.

A cette occasion, la société LabelVie remercie l'ensemble des investisseurs pour leur confiance et leur soutien.